

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2023 du Service de l'Assainissement de la commune d'AUTRUY SUR JUINE

Comme chaque année, l'assemblée délibérante locale doit voter les documents budgétaires pour l'exercice en cours et pour l'exercice précédent.

La loi NOTRE impose aux communes de joindre aux documents budgétaires une note de présentation ; cette dernière est disponible sur le site internet de la commune : www.autruy-sur-juine.fr

La date limite de vote du Compte Administratif est fixée comme suit :

- en vertu de l'article L 1612-12 du CGCT, l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif, après transmission du compte de gestion établi par le comptable au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice. Habituellement, le conseil municipal arrête, lors de la même séance, tant le compte administratif que le compte de gestion et ce vote doit avoir lieu avant le 30 juin ;

- le compte administratif doit être transmis à l'autorité préfectorale au plus tard 15 jours après le délai limite du 30 juin fixé pour son adoption (art. L 1612-13 du CGCT).

Les modalités de vote du compte administratif : En application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire (ou le président de séance) en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut ni présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif ni participer au vote.

Le Compte administratif 2023 a été voté le 29 Février 2024, sous la présidence de Madame Bernadette DORAT, la doyenne.

Présentation des dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges courantes	35 016.94 €	Vente de l'eau assainie	56 812.80 €
Charges de personnel	10 530.40 €	Redevance modernisation	4 772.27 €
Autres charges de gestion courante	318.34 €	Abonnement au service	18 581.21 €
Reversement redev. modernisation	4 687.00 €	Travaux (PFAC)	18 600.00 €
Charges financières	7 071.13 €	Subvention d'exploitation	73 000.00 €
Dotations provisions créances douteuses	0.00 €	Reprise des provisions	204.87 €
Total dépenses réelles	57 623.81 €	Total recettes réelles	171 971.15 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	54 463.00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	35 783.00 €
Total général	112 086.81 €	Total général	207 754.15 €

Fonctionnement	Dépenses	112 086.81 €
	Recettes	207 754.15 €
	Résultat de l'exercice +	95 667.34 €
Résultat de clôture de l'exercice 2023	+ 118 660.38 € (compte tenu du report de l'excédent 2022 de 22 993.04 € et du résultat de 2023 + 95 667.34 €)	

Présentation des dépenses et recettes de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Immobilisations corporelles	4 860.00 €		
Immobilisations en cours	0.00 €	Réserves	88 550.11 €
Emprunts	104 382.94 €		
Total des dépenses réelles	109 242.94 €	Total des recettes réelles	88 550.11 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	35 783.00 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	54 463.00 €
Total général	145 025.94 €	Total général	143 013.11 €

Investissement Dépenses 145 025.94 €
 Recettes 143 013.11 €
 Résultat de l'exercice - 2 012.83 €
 Résultat de clôture de l'exercice 2023 - 84 730.94 € compte tenu du report du déficit 2022 de 82 718.11 € et du résultat de 2023 - 2 012.83 €).

Pour conclure, le compte administratif 2023 du budget annexe de l'assainissement présent un résultat cumulé positif de 33 929.44 €.

Fait à AUTRUY SUR JUINE, le 29 Février 2024

Le Maire,



Christophe GUERTON



La doyenne,



Bernadette DORAT